

Image not found or type unknown



## Divorce à l amiable

Par **Fredo688**, le 19/11/2019 à 21:20

Bonsoir,

Peut on divorcer à l amiable après avoir déposer un dossier en non conciliation qui n as jamais été signé par les 2 parties celle ci ne s'étant pas présenté ?

Nous sommes séparés depuis 2 ans et n avons aucun bien en commun.

Merci bien